

ORDRE DU JOUR POUR M. LE BIHAN

JEUDI 14 JANVIER 2010 à 19 h.

PRESENTS : MM. LE BIHAN, FORTEAU, (arrivé à 19 h10), KOBIELA, GOURDES, Mme DEBRAY, Melle CLAIRET, MM. LAPIERRE, THOMAS, Mmes LE BRAS, GOUYET (arrivée à 19 h 25) , M. ALUSSE, Mmes LE BRIS et MANGUET et MM. JOURDAINNE et PERCHERON.

PROCURATION : -- ABSENT EXCUSE : -- Convocation du 07 janvier 2010.

Secrétaire de séance à nommer : M. FORTEAU

La séance a été publique. Secrétaire de séance : M. FORTEAU

Le compte rendu de la séance antérieure a été adressé à chacun.

Il n'y a pas d'observation à formuler par les élus sur ce compte rendu, il est procédé à la signature du registre des délibérations.

ORDRE DU JOUR :

1) COMPTABILITE :

a) Demande de subvention au titre du F.D.P. 2009 (Fonds DI de Péréquation) pour solde des factures de travaux et d'acquisitions réalisés sur l'exercice 2009 : 45 %

- Réalisation abri pour jeux, maternelle Gr scolaire duRouvray, Entreprise GOURDES	HT	4.045.63
- Annonces pour modification POS : ECHO, La République, puis annulation modification POS	HT	518.20
HT 123.12 + 107.80 + 157.32 + 129.96 = 518.20 €		
- Annonce ECHO républicain : travaux réhabilitation Mairie,	HT	536.94
- Reproduction dossiers mairie, appel d'offres, ACR reproduction, 41 dossiers	HT	622.79
- Création site Internet Mairie, ORDI SERVICE	HT	1.971,00
- Assainissement : travaux s/réseau EU à Anet, pose canalisations, LYONNAISE DES EAUX	HT	18.385.24
		<u>26.079.79</u>

b) Demandes de subventions diverses pour travaux réalisés sur l'exercice 2010 :

- revêtement de voirie rue du Ranch, éclairage public rue des Sablons, travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie, 2^e tranche sur 155.507 € + honoraires, Contrôle technique et SPS : demandes de subventions au titre du FDAIC (Conseil Général) et Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement -Cette dernière a été refusée pour la 1^e tranche-.

2) TRAVAUX :

- **Enfouissement des réseaux 2009** : Compte rendu des travaux en cours. Certaines conventions avec les particuliers n'avaient pas été retournées au S.D.E. (syndicat départemental d'énergies). Les travaux vont se terminer prochainement.

- **Chemin de la Câblerie sur 2009** : Les travaux d'eau, d'éclairage public et de revêtement de voirie sont terminés. L'avenant pour travaux supplémentaires vient d'être reçu. Il concerne le reprofilage de la chaussée sur des surfaces supplémentaires entre voirie et bordure suite à l'extension du réseau d'eau par l'entreprise GAUDON.

Devis initial : 15.318.70 HT. Avenant (après négociation) 1.648.44 HT = total 16.967.14 HT.

Considérant les travaux supplémentaires sollicités, le Conseil émet un avis favorable à la signature de cet avenant.

- **Rue du Ranch sur 2010** : Avis favorable pour la réfection du revêtement de voirie, montant de l'estimation 2009 de la D.D.E. réactualisé : TTC 49.968.28 €.

- Le Maire est autorisé à déposer la demande de subvention au titre du FDAIC (Fonds DI d'Aide à l'investissement des communes), 25 %, réponse attendue fin avril 2010.

2 - Le Maire est autorisé à lancer la mise en concurrence des entreprises à réception de la demande de subvention.

3 - L'ouverture des offres se fera avec la D.D.E. (dans le cadre de l'ATESAT). Le Maire est autorisé à donner l'ordre de service à l'entreprise retenue et à signer tout document concernant ce dossier.

Diagnostic rue du Centre et d'Anet à demander au Conseil Général.

- Stationnement au groupe scolaire : Il est demandé que les parents d'élèves ne se stationnent pas sur les places réservées aux cars. C'est très dangereux, car il y a manque de visibilité de la part des chauffeurs des cars.
- Stationnement sur trottoir place de l'Eglise et à l'entrée de la rue du Parc : Il y a manque de visibilité, prévoir de peindre des places de stationnement sur la voie.
- Enneigement des trottoirs : il est rappelé que chaque riverain est responsable de son trottoir et qu'il doit procéder à son entretien et à son déneigement.
- Ilots rue des Montagnettes : Deux «ilots» centraux ont été cassés par l'entreprise lors du déneigement. Quand vont-ils être réparés ? L'entreprise a prévu de les réparer.
- Aide aux personnes âgées en cas de neige ou autre : Nous rappelons qu'en mai 2009, un *flash info* «spécial canicule» a été distribué où il était proposé de s'inscrire annuellement en mairie. PERSONNE ne s'est inscrit. Il est délicat de s'immiscer dans la vie privée des gens sans avoir eu une demande au préalable.
- Projet de déviation par les Aulnaies : Les élus souhaitent savoir si M. le Président du Conseil Général a adressé une réponse suite à l'envoi de la délibération du 20.10.09 concernant la forte opposition du Conseil Municipal au projet de déviation par le site protégé des Aulnaies. La réponse est négative. Recontacter le Conseil Général. Il est donné lecture de la délibération pour rappel.

Le Maire précise que lors de la petite manifestation annuelle organisée par le Comité des Fêtes pour la Galette des Rois, sur 120 personnes de plus de 65 ans invitées, seulement 40 personnes étaient présentes. C'est décourageant, les membres bénévoles demandent aux aînés de se déplacer un peu plus, cette petite réception est aussi organisée pour garder contact et ne pas s'isoler.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 27.

Le Maire,

Jacques LE BIHAN